

SELECTION THEMATICS WATER



Aider à remédier au déséquilibre mondial de l'offre et la demande sur le marché de l'eau

Investissez sur un fonds actions internationales sur la thématique de l'eau

Sélection Thematics Water est un fonds nourricier⁽¹⁾ du compartiment maître Thematics Water Fund (action S/A) de la Sicav Natixis International Funds (action I). L'objectif de gestion et la politique d'investissement du FCPE sont identiques à ceux du compartiment maître, diminué des frais de gestion du nourricier. L'objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 (dit "Règlement SFDR") du maître est de **contribuer, à l'échelle mondiale, à l'accès universel à l'eau potable, la prévention de la pollution des eaux ainsi qu'au contrôle et plus généralement à l'utilisation et à la protection durables de toutes les ressources en eau**, tout en générant une croissance à long terme du capital par le biais d'un processus d'investissement qui inclut systématiquement des considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance ("ESG").

La gestion thématique offre aux investisseurs un accès à tout un ensemble de marchés ayant un potentiel de croissance supérieur à celui de l'économie mondiale grâce à la croissance séculaire des tendances qui les sous-tendent. L'eau est une ressource limitée et son approvisionnement devient un enjeu majeur pour accompagner les croissances démographique et économique. Compte tenu du besoin croissant de traiter ou de transporter l'eau là où elle est nécessaire, et de collecter les eaux usées afin d'éviter la contamination croisée, le secteur des services d'eau, qui est en pleine croissance, représente une opportunité d'investissement potentiellement attractive et atypique.

Une solide expérience de la gestion thématique

Les gérants du fonds possèdent une longue expérience de l'investissement dans des stratégies thématiques. Dans le cadre de la gestion de ce fonds, ils se focalisent sur la thématique de l'eau dont ils ont une connaissance approfondie et pour laquelle ils ont tissé un large réseau de contacts.

Une stratégie non contrainte par nature

Le fonds est géré dans une optique thématique et n'est donc soumis à aucune des contraintes habituelles en termes de secteurs, zones géographiques, styles de gestion et capitalisations boursières. Les gérants peuvent donc chercher à exploiter l'ensemble des opportunités d'investissement à long terme dont les valorisations sont attractives.

L'eau, un marché résistant en forte croissance

L'eau est un besoin de base, non seulement pour la vie des hommes mais aussi pour le développement économique. La demande en technologies et en services d'approvisionnement en eau ne cesse d'augmenter afin d'obtenir les quantités et la qualité nécessaires, ce qui offre aux entreprises présentes sur ce marché des opportunités de croissance claires et à long terme. Les gérants de fonds peuvent ainsi construire un portefeuille équilibré et diversifié en fonction de leurs convictions les plus fortes.

Univers d'investissement de l'eau

Efficiencia de la demanda	Contrôle de la pollution	Infrastructures de gestion de l'eau
Consommateurs	Mesure	Services aux collectivités réglementés
Distributeurs	Gestion des déchets	Concessions
Industries		Technologies
Agriculture		
>\$250Bn	>\$200Bn	>\$250Bn
↑ +6-15 % 2023	↑ +6-8 % 2023	↑ +3-8 % 2023

LES POINTS CLÉS

- Un investissement dans des sociétés du secteur de l'eau : approvisionnement, contrôle de la pollution, infrastructures .
- Un portefeuille sans contraintes et relativement concentré, avec une part active (active share) élevée par rapport aux principaux indices actions globaux
- Une sélection des sociétés ayant un profil rendement/risque jugé attractif, portées par des tendances séculaires et répondant aux critères extra-financiers des enjeux ESG
- Profil de risque : 4/7 (voir détail au verso)
- Votre investissement comporte une prise de risque, dont le risque de perte en capital (voir détail au verso)

(1) Un fonds nourricier est un fonds investi au minimum à 90 % dans un seul autre OPCVM/FIA qui prend alors la qualification de maître. La performance du FCPE peut être inférieure à celle du compartiment maître en raison de ses frais de gestion. (2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.



Un processus d'investissement en 6 étapes

Le processus d'investissement repose sur une approche bottom-up :

1. Frontières thématiques :

les gérants définissent les frontières de l'univers d'investissement de chaque thématique et identifient sur les marchés actions internationaux les entreprises susceptibles d'y être intégrées. À ce stade, les exclusions ESG visent plus particulièrement les "sujets controversés", tels que les armes à sous-munitions, les mines terrestres et le tabac.

2. Univers d'investissement :

les gérants délimitent l'univers d'investissement en privilégiant les entreprises fortement exposées à cette thématique ou celles dominant clairement leur secteur.

3. Génération d'idée :

les aspects relatifs à la macroéconomie, aux marchés et aux produits ainsi que la recherche ESG complètent le tableau de bord des indicateurs financiers des gérants, qui classent les valeurs par quintile afin de formuler des idées d'investissement.

4. Sélection de valeurs :

les gérants évaluent les compétences des équipes de direction, le risque d'exécution, la position concurrentielle des entreprises, les risques commerciaux et tout un éventail de critères financiers, extra-financiers et ESG pour valoriser chaque société et déterminer un objectif de cours.

5. Taille des positions :

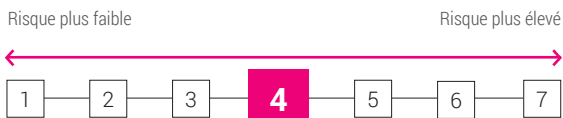
la taille des positions est déterminée en fonction de l'évaluation de l'attractivité des modèles économiques, de la qualité des équipes de direction, des risques commerciaux et ESG ainsi que du potentiel de hausse des cours de bourse.

6. Actionnariat actif :

les gérants sont des actionnaires actifs. C'est pourquoi ils ont mis en place une politique de vote par procuration et instaurent un dialogue avec les directions des entreprises dès que cela semble nécessaire.

Définition		Sélection		Actions	
43 000 entreprises cotées		200 à 300 opportunités dans l'univers		40 à 60 positions dans le portefeuille	
1 à 3 entreprises candidates		1 à 3 entreprises candidates		1 à 3 entreprises candidates	
Frontières thématiques	Univers d'investissement	Génération d'idée	Sélection de valeurs	Taille des positions	Actionnariat actif

PROFIL DE RISQUE



Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

LES RISQUES

Au travers de son investissement dans le compartiment maître Thematics Water Fund, Sélection Thematics Water est principalement soumis au risque de **perte en capital**, au risque actions, au risque de change, au risque lié à l'investissement international, au risque lié aux sociétés à grande capitalisation et de petite capitalisation, au risque lié aux changements de législation et/ou de régimes fiscaux, au risque lié à la concentration du portefeuille, au risque lié aux marchés émergents, au risque lié à l'investissement dans des actions A via les programmes Stock Connect, au risque de durabilité.

FOCUS



Thematics Asset Management est une société de gestion dédiée aux stratégies actions thématiques innovantes incluant l'Eau, la Sécurité, l'Intelligence Artificielle & la robotique etc. Elle offre un accès à un ensemble de marchés ayant un potentiel de croissance supérieur à celui de l'économie mondiale grâce à des facteurs de croissance séculaires qui les sous-tendent.

LES ÉQUIPES

Natixis Interépargne, la référence en épargne salariale et retraite du groupe BPCE, accompagne les entreprises de toutes tailles dans la mise en place et la gestion de leur épargne salariale et retraite ainsi que de leur actionnariat salarié pour en faire un moteur de performance. Elle s'appuie sur les offres de gestion financière de Natixis Investment Managers, spécialiste de la gestion active au service de l'épargne salariale.

Natixis Investment Managers Solutions s'appuie sur les expertises de plus de 20 sociétés de gestion active dans le monde, affiliées de Natixis Investment Managers, afin de délivrer des solutions sur-mesure aux investisseurs grâce à des experts en allocation, gestion des risques et construction de portefeuilles. Natixis Investment Managers Solutions fait partie de Natixis Investment Managers, un des plus importants gérants d'actifs dans le monde.

CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*
- * coût d'un appel téléphonique non surtaxé
- **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com
 - **Par l'appli mobile** : sur Googleplay et Appstore
 - **Par courrier** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en février 2023, est produit à titre purement indicatif et à destination des clients non professionnels. Investissements ESG – Limites méthodologiques : En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire le Gestionnaire financier à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, telles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que le Gestionnaire financier évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds. L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier. Les caractéristiques, le profil de risque et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Documents d'Informations Clés (DIC) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Le fonds cité dans ce document a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus, Documents d'Informations Clés (DIC) et les documents périodiques sont disponibles sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : <https://www.im.natixis.com/fr/natixis-investment-managers-international> Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Sélection Thematics Water
Univers d'investissement	Actions internationales
Fonds de fonds	Oui, FCPE nourricier
Fonds maître	Thematics Water Fund (action S/A) de la Sicav Natixis International Funds
Forme juridique	FCPE
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank
Date de création	09/12/2020
Devise	Euro
Indicateur de référence ⁽¹⁾	A titre indicatif, la performance du fonds peut être comparée à celle de l'indice Morgan Stanley Capital International All Country World (« MSCI ACWI »)
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	20 €
Durée minimale de placement recommandée	5 ans ⁽²⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(1) L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds. - (2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs

Frais

- **Frais à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
 - Frais d'entrée : au plus égale à 5 % du montant du versement
 - Frais de sortie : néant
- **Frais à la charge du FCPE** :
 - Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion : 0,90 % TTC l'an de l'actif net pour la part I et A0, 1.40% pour la part A1, 1.61% pour la part A2 et 1.50% pour la part R. 0,90 % TTC l'an de l'actif net, à la charge de votre entreprise, pour la part I2.
 - Frais de gestion indirects⁽³⁾ maximum : 1 % TTC maximum l'an de l'actif net.

(3) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres fonds. Dans le cas d'un FCPE nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du fonds maître, qui viennent s'ajouter à ceux du fonds nourricier.